



# SAV NATATION

MINISTERE DE LA VILLE –DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS – FFN  
– CNDS CAGV



## INSCRIPTION

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

Né entre 2007 et 2015

NATIONALITE : \_\_\_\_\_ Date de Naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Adresse Mail : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone portable : \_\_\_\_\_

**SESSIONS** : Merci de cocher la session retenue ou de numéroter l'ordre de préférence

- 6-12 ANS du lundi 21 octobre au jeudi 31 octobre 2019 15h15-16h15
  - Attention le samedi 26 octobre matin de 10h à 11h
- 6-12 ANS du lundi 21 octobre au jeudi 31 octobre 2019 16h15-17h15
  - Attention le samedi 26 octobre matin de 11h à 12h
- 5 ans DECOUVERTE 1, le mercredi de 11h à 11h30 du 4/09 au 4/12/2019
- 5 ans DECOUVERTE 2, le mercredi de 11h à 11h30 du 11/12 au 25/03/2020
- 5 ans DECOUVERTE 3, le mercredi de 11h à 11h30 du 01/04 au 01/07/2020
- 6-12 ANS du mardi 14/04/20 au vendredi 24/04/20 15h15-16h15
  - Attention le samedi 18 avril matin de 10h à 11h
- 6-12 ANS du mardi 14/04/20 au vendredi 24/04/20 16h15-17h15
  - Attention le samedi 18 avril matin de 11h à 12h

**DOCUMENTS A ENVOYER POUR VALIDER DEFINITIVEMENT L'INSCRIPTION** L'inscription définitive se fera à réception par courrier postal de cette fiche accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la natation, et d'un chèque de caution de 15€ à l'ordre de SAV NATATION. Adresse : SAV NATATION 45 côte Saint Barthélemy 55100 VERDUN **ASSURANCE** Votre enfant sera assuré pendant la période du stage via la FFN, cette assurance coûte 15€ au club, qui n'en retouche aucune contrepartie.

**DONS ACCEPTES** Même si cette action est gratuite le club organisateur accepte les dons pour l'aider à son bon fonctionnement et la pérennité de ces actions. Tout personne peut effectuer un don qui ouvre droit à réduction d'impôt. Les paiements sont acceptés en chèque, espèces ou chèques ANCV. La somme de 15€ serait bienvenue. Si vous souhaitez à l'issue du stage effectuer un don vous pourrez abandonner votre chèque de caution et contribuer au fonctionnement du SAV NATATION, sinon il vous sera remis.

**ENGAGEMENT** Un stage n'a de valeur que si l'enfant est assidu, c'est-à-dire qu'il suit le maximum de séances. Le bénéfice est maximum si l'enfant vient à l'ensemble du stage qui est progressif. Aussi nous vous demandons en inscrivant votre enfant l'engagement à ce qu'il soit présent à toutes les séances. Les absences seront acceptées sur présentation d'un certificat médical.